

PROCES VERBAL DE R E U N I O N DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Septembre 2015

Date de convocation : 07/09/2015

Date d'affichage : 07/09/2015

Nombre de Membres:

En exercice: 15

Présents : 11

L'an 2015, le 11 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Joseph GESLIN

Etaient présents : Monsieur GESLIN Joseph, Maire, Mmes : CHANTEUX Christelle, GOMMELET Florence, HORTANCE Annick, RIVOIRAS Danièle, SAULNIER Yvette, MM : CHEDMAIL Sylvain, GESLIN Christophe, GILHODES Frédéric, GOUBA Ismaël, LEBLOND Jérémy

Absents :

Absent(s) : M. OURY Sylvain

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : LORON Jeanne à Madame HORTANCE Annick, ROYAUX Sonia à Monsieur LEBLOND Jérémy

Excusé(s) : M. CHAUVEAU Guillaume

Secrétaire de séance : Madame HORTANCE Annick

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus le compte-rendu (C-R) de la réunion du 28 août 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte-rendu (C-R) de la réunion 28 août 2015,

- de nommer secrétaire de séance pour la réunion d'aujourd'hui en date du 11 Septembre 2015, Madame HORTANCE Annick.

ORDRE DU JOUR

◇ **GARDERIE MUNICIPALE – Convention avec l'association Croq Vacances**

◇ **Questions diverses**

La séance démarre par un temps d'échanges, entre les conseillers municipaux, le public, constitué de 5 parents d'élèves de l'école Saint-Antoine, et Mme Béatrice Gautier, directrice du centre de loisirs de Retiers Croq Vacances, invitée par M. le Maire, concernant la garderie extrascolaire et principalement la question du tarif de ce nouveau service.

2015_09_01 - COMMANDE PUBLIQUE - MARCHES PUBLICS - GARDERIE MUNICIPALE - Convention de prestations avec Croq Vacances

M. le Maire rappelle la délibération n°2015_06_01 en date du 19 juin 2015 relative à la création d'un accueil extrascolaire, de type garderie, le mercredi matin suite à la non application des nouveaux rythmes scolaires à l'école Saint-Antoine d'Essé.

Ne disposant pas de compétences dans le domaine de l'enfance, et les enfants étant accueillis le mercredi à 12h15 par l'association Croq Vacances, le Conseil Municipal avait sollicité l'intervention de Croq Vacances pour encadrer et animer l'accueil extrascolaire du mercredi matin.

Afin de formaliser cette relation, le Conseil Municipal doit approuver le projet de convention dont les principales caractéristiques sont les suivantes::

- objet: prestation d'encadrement et d'animation d'un accueil extrascolaire municipal par l'association Croq Vacances

- moyens humains: l'association met à disposition un animateur qualifié qui assure l'encadrement et l'animation de l'accueil extrascolaire du mercredi matin, soit 4 heures d'intervention par mercredi matin. La commune affecte un agent pour accompagner l'animateur sous réserve d'un nombre d'enfants accueillis supérieur à 5. Si moins de 6 enfants sont accueillis, l'agent initialement affecté à ce service restera joignable pour des interventions ponctuelles ou urgentes.
- locaux: restaurant scolaire et salle de sports, mis à disposition et entretenus par la commune,
- durée: une année scolaire uniquement soit du 2 septembre 2015 au 31 août 2016, tous les mercredis matins hors vacances scolaires,
- contrepartie financière: la collectivité versera 30 € de l'heure à l'association pour sa prestation. Le coût estimé pour 1 an est de 4 200 €. La prestation pourra nécessiter quelques heures complémentaires afin de coordonner l'activité de l'animateur et de l'agent communal affecté à ce service.
- résiliation de la convention: La convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas de non-respect des engagements respectifs. La convention pourra être résiliée de manière unilatérale par la collectivité en cas de fermeture de l'accueil extrascolaire en l'absence d'enfants inscrits.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:

- d'approuver le projet de convention tel que présenté,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention.

Unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)

Questions diverses :

Prochaine réunion du Conseil Municipal
Vendredi 16 octobre 2015

En mairie, le 28/09/2015
Le Maire
Joseph GESLIN